

Médecins sans frontières

68, Bd Saint-Marcel - 75005 Paris - Tél. : 707.29.29

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CDC ELARGI

DU 18 et 19 FEVRIER 1984

à CHERBOURG

Première partie

Débat du 18 Février : le débat de ce jour prolonge celui qui avait été entamé lors du précédent CDC élargi de Lyon. Compte tenu de l'ampleur du problème l'assemblée de Lyon avait en effet décidé d'y consacrer sa prochaine réunion.

Rony BRAUMAN expose les grands thèmes tiers-mondistes tels qu'ils apparaissent au travers de l'abondante littérature qui lui est consacrée et propose une critique de ces thèmes en insistant sur le fait que le diagnostic posé par les mouvements tiers-mondistes sur la situation dans les pays du Sud lui paraissant faux les solutions proposées ne peuvent être que non adaptées.

C'est donc dans un souci d'adaptation à la réalité et de meilleure compréhension que ce débat s'engage (cf. texte ci-joint). Le débat qui suit l'exposé montre qu'une immense majorité des membres de M.S.F. présents approuvent cette approche critique. Il semble qu'une majorité à Médecins sans Frontières ne se reconnaisse pas dans ces faits.



Après quelques discussions portant sur des points particuliers de l'exposé tel que le problème de la détérioration des termes de l'échange et les effets secondaires négatifs des Conventions de LOME, le débat s'engage en fait plus sur l'opportunité de prendre une position publiquement critique que sur le fonds. Une large majorité venait néanmoins à se dégager en faveur d'une prise de position critique et de l'organisation par M.S.F. d'un colloque sur ce thème. Ce point avait d'ailleurs été voté à l'unanimité au CDC du mois de Janvier.

Deuxième partie :

Compte-rendu du CDC

1°/ Rony BRAUMAN informe l'assemblée que M.S.F. est officiellement sur les rangs pour le Prix Nobel de la Paix 1984.

L'importance de l'événement, tant en ce qui concerne le statut international que cela donnerait à notre association qu'en ce qui concerne la protection que ce prix confèrerait à nos équipes travaillant dans des situations de conflits, apparaît clairement à tout le monde.

2°/ Rony BRAUMAN fait part d'une proposition avancée lors du dernier CDC concernant la suppression des commissions à l'Assemblée Générale. Il s'agissait de refondre le déroulement de l'Assemblée Générale en invitant un certain nombre de nos partenaires (représentants d'organisations internationales, de ministères, de mouvements de libération ou de gouvernements avec lesquels nous travaillons) et donc de supprimer la tenue des commissions qui, on l'a constaté, ont tendance à se répéter d'année en année.

Une discussion s'engage sur ce thème au terme de laquelle il apparaît que la majorité des présents souhaitent conserver l'Assemblée Générale dans sa forme traditionnelle. Il est notamment souligné que ces commissions sont un lieu d'expression important pour les nouveaux adhérents ainsi que pour les gens qui rentrent de mission, ceux-ci n'ayant pas l'occasion de pouvoir s'exprimer au cours des assemblées

élargies. Claude MALHURET propose de relancer comme il était de coutume il y a quelques années des invitations à nos principaux partenaires de sorte qu'ils puissent simplement assister à l'Assemblée Générale.

3°/ Legs

Catherine DAMESIN fait part aux membres du Comité de Direction Collégiale d'un courrier de Maître VERIGNON, Notaire à Hyères, nous informant que Mademoiselle ROCH Geneviève, décédée à Hyères le 11 Octobre 1983, a institué, par testament olographe, Médecins sans Frontières comme légataire à titre particulier de son portefeuille de titres en dépôt à la Société Générale d'Hyères. Selon Maître VERIGNON, le portefeuille s'élèverait approximativement à 110.000 Francs.

Le Comité de Direction Collégiale accepte à l'unanimité ce legs et décide d'en affecter les sommes au fonds de roulement d'urgence.

Il nomme le Dr. Rony BRAUMAN en qualité de mandataire de l'association avec tous pouvoirs pour agir en ce domaine.

Le Dr. BRAUMAN pourra déléguer tout ou partie de ces pouvoirs.

4°/ Utilité Publique

Claude MALHURET expose la question de l'opportunité de la reconnaissance d'utilité publique. Cette demande de reconnaissance n'a pas été formulée jusqu'à présent en raison des contraintes que cela représentait (modifications des statuts, contrôles réguliers par les services préfectoraux notamment), ces contraintes n'étant pas contre-balançées par des avantages substantiels.

La situation a changé dans la mesure où les dons faits à des associations reconnues d'utilité publique sont depuis peu déductibles des impôts dans la limite de 5% du revenu.

Par ailleurs de plus en plus de gens nous demandent pourquoi nous ne

sommes pas reconnus. Compte tenu de ces aspects il est unanimement décidé de demander cette reconnaissance qui sera bien entendu attribuée sans problèmes mais qui nécessitera la tenue d'une assemblée générale extraordinaire pour rendre nos statuts conformes aux statuts types exigés.

5°/ Nous avons été contactés par un directeur de DRASS qui nous propose de faire partie de commissions internes régionales concernant la filière santé publique et pays en développement du troisième cycle des études médicales (cf. textes de lois ci-joints).

La décision de participer ou non à ces commissions est laissée à l'appréciation de chacune des régions qui pourrait alors prendre contact si elle le souhaite avec le directeur de la DRASS.

6°/ Claude MALHURET fait part d'un projet mené conjointement avec MDM et l'AMI sous l'égide de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme: il s'agit de l'élaboration d'une charte pour la protection des missions médicales. Cette charte a été rédigée rapidement et apparaît insuffisante. MALHURET demande aux M.S.F. de réfléchir à des situations qui auraient pu ne pas être prévues par cette charte et de lui faire part rapidement de leurs observations (cf. charte ci-jointe).

NICARAGUA

Rony BRAUMAN expose le déroulement de la mission au Nicaragua. Cette mission qui est maintenant à pied d'oeuvre depuis plus de six mois opère principalement à la frontière nord du pays dans la région de Jalapa et dans le centre près de la frontière Costa-Ricaine de Nueva Guinea. Localement le travail se poursuit dans des conditions à peu près satisfaisantes compte tenu de la tension qui règne dans ces régions et de la pression croissante exercée par les divers mouvements de guérilla. Rony BRAUMAN insiste toutefois sur les difficultés rencontrées par la coordinatrice de l'équipe au niveau central principalement dues à une hostilité générale de toutes les ONG européennes travaillant dans le pays. Ces organisations, extrêmement politisées, font pression sur le gouvernement pour tenter de nous expulser du Nicaragua. Ces tentatives

n'ont pas été pour l'ensemble suivies d'effet et nos relations avec le Ministère de la Santé sont bonnes. Notre position est toutefois relativement précaire.

LIBAN

Deux équipes chirurgicales sont actuellement au Liban. L'une s'est installée à Achraffieh (auprès des Chrétiens), l'autre à Chiyah (en milieu Chiite). Toutes deux sont d'ailleurs en stand-by car malgré l'extrême tension et la détérioration quotidienne de la situation au Liban les combats sont rares et les blessés sont peu nombreux. Pour des raisons évidentes il apparaît néanmoins important de rester sur place pour l'instant.

MOZAMBIQUE

Une première partie de l'équipe nutritionnelle part pour Maputo dans 48 heures. Elle aura pour tâche de recenser tous les éléments nécessaires à la mise en oeuvre de la mission proprement dite.

ETHIOPIE

La mission exploratoire s'est rendue à la demande du gouvernement Ethiope dans les régions les plus touchées par la famine. L'équipe est toujours sur place et d'après les informations qu'elle nous a communiquées par téléphone une mission de travail devrait partir rapidement. Il ne semble pas que notre présence maintenant quasi-permanente en Erythrée et au Tigré ait posé de problèmes particuliers, ce qui ne laisse pas de surprendre l'assistance.

LES MALDIVES

Nous avons reçu une demande de la part de plusieurs organisations à participer à une mission de développement intégrée actuellement en cours aux Maldives. Après une rapide discussion cette demande est rejetée. Le CDC réaffirmant sa volonté de ne pas s'impliquer dans des actions de

développement.

"MARINS SANS FRONTIERES" nous expose son projet de vaccination dans l'archipel des Maldives. Ce projet ne peut être mené à bien qu'au moyen d'un bateau, la population étant dispersée dans environ 200 îles. Le gouvernement Maldivien, l'OMS et l'UNICEF soutiennent cette campagne qui devrait débuter en 1986. Le bateau est actuellement en voie de transformation, les travaux devraient être achevés d'ici quelques mois. Le CDC demande à la représentante de "Marins sans Frontières" de lui soumettre un projet détaillé notamment en ce qui concerne l'éventuelle participation de Médecins sans Frontières. Le CDC se décidera alors au vu de ce projet.

La séance est levée à 11h30.

La prochaine réunion de CDC se tiendra le lundi 26 Mars à 19h à Paris.

développement.

"MARINS SANS FRONTIERES" nous expose son projet de vaccination dans l'archipel des Maldives. Ce projet ne peut être mené à bien qu'au moyen d'un bateau, la population étant dispersée dans environ 200 îles. Le gouvernement Maldivien, l'OMS et l'UNICEF soutiennent cette campagne qui devrait débuter en 1986. Le bateau est actuellement en voie de transformation, les travaux devraient être achevés d'ici quelques mois. Le CDC demande à la représentante de "Marins sans Frontières" de lui soumettre un projet détaillé notamment en ce qui concerne l'éventuelle participation de Médecins sans Frontières. Le CDC se décidera alors au vu de ce projet.

La séance est levée à 11h30.

La prochaine réunion de CDC se tiendra le lundi 26 Mars à 19h à Paris.